



Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la recherche et au développement expérimental dans les entreprises en 2022

Questionnaire général



Enquête conduite dans le cadre de la statistique publique par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique**, est obligatoire.

Visa n°2023A067RE du Ministre de l'économie et des finances valable pour l'année 2023.

Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné à la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.

I - Identification de la personne répondant à ce questionnaire :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

II - Identification de votre société

Raison sociale :

Siren : [... | ... | ...] [... | ... | ...] [... | ... | ...]

Code APE : [... | ... | ... | ... | ...]

Adresse postale

Numéro de la voie :

Libellé de la voie :

Complément d'adresse :

Code postal : [... | ... | ... | ... | ...]

Commune :

Certaines notions abordées ici sont définies dans la notice en fin de questionnaire

Cette enquête a pour objectif d'évaluer la part des entreprises dans le potentiel national des moyens humains et financiers consacrés à la recherche et au développement expérimental (R&D). Menée chaque année dans le cadre d'une investigation européenne, elle permet de recueillir des points de repère et de comparaison importants pour l'orientation de l'action publique.

Mise à jour de la liste des unités légales

1. Votre société a-t-elle fait l'objet d'une des restructurations suivantes au cours de l'année 2022 ?

Une fusion par constitution d'une société nouvelle	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Une acquisition	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Une fusion-absorption	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Un changement de l'organisation de l'activité de R&D en interne	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Une autre raison	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

Si oui, laquelle ?

.....

.....

.....

2. Si vous répondez pour votre unité légale et pour d'autres, veuillez indiquer les sirens et les raisons sociales correspondantes dans le tableau ci-dessous :

Siren	Raison sociale
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Informations générales sur votre société

3. Exercice comptable ouvert le : ----- / ----- / ----- et clos le : ----- / ----- / -----

4. Chiffre d'affaires total hors taxes de votre société réalisé en 2022 :

<input type="text"/>
HT en k€

5. Effectif total employé par votre société au 31/12/2022 :

<input type="text"/>
En personne physique

L'activité de R&D de votre société dans le passé, dans le présent et dans le futur

6. Votre société a-t-elle exécuté des travaux de R&D en 2022 ?

<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
--------------------------	-----	--------------------------	-----

7. Votre société a-t-elle exécuté des travaux de R&D au cours des trois années précédentes (de 2019 à 2021) ?

<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
--------------------------	-----	--------------------------	-----

8. Votre société est-elle susceptible d'exécuter des travaux de R&D à l'avenir (i.e. à partir de 2023) ?

<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
--------------------------	-----	--------------------------	-----

L'activité interne de R&D de votre société en 2022

9. Qui a bénéficié de l'activité interne de R&D réalisée par votre société en 2022 ?

(réponses multiples possibles)

- Votre société
- L'Etat (établissements d'enseignement supérieur, organismes publics,...)
- Au moins une société du groupe auquel vous appartenez
- Au moins une société hors du groupe auquel vous appartenez
- Autres

Préciser :

10. Quelle est la localisation des établissements de votre société dans lesquels sont effectués des travaux de R&D ?

Nom de l'établissement

Commune

Code postal

Nom de l'établissement	Commune	Code postal

L'activité interne de R&D de votre société consacrée à certaines technologies

Quelle est la part (en %) de la dépense intérieure de R&D de votre société consacrée aux technologies suivantes :

11. Biotechnologies ?..... %

12. Nanotechnologies ?..... %

13. Nouveaux matériaux ?..... %

14. Intelligence artificielle ?..... %

15. Développement de logiciels ?..... %

16. Si votre société n'engage aucune dépense intérieure de R&D dans ces technologies, merci de cocher cette case...

L'activité interne de R&D de votre société consacrée à certains grands domaines

Quelle est la part (en %) de la dépense intérieure de R&D de votre société consacrée aux grands domaines suivants :

17. Protection de l'environnement ? %

18. Lutte contre le réchauffement climatique ? %

19. Préservation des ressources naturelles ? %

20. Sciences humaines et sociales ? %

21. Défense ? %

22. Si votre société n'engage aucune dépense intérieure de R&D dans ces grands domaines, merci de cocher cette case...

L'activité interne de R&D de votre société et les acteurs publics de la recherche

23. Des chercheurs d'établissements publics ont-ils contribué à la réalisation de travaux de R&D en 2022 ? oui non

24. Quels étaient les effectifs de chercheurs d'établissements publics apportant un concours scientifique à votre société exprimés en personnes physiques (PP) au 31/12/2022 ?

	Hommes	Femmes	Total
<i>Effectifs des chercheurs d'établissements publics</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

25. En 2022, une partie de l'activité interne de R&D de votre société a-t-elle été réalisée dans le cadre d'une collaboration avec des acteurs publics de la recherche ? Oui Non

26. Quelle est la part (en %) de la dépense intérieure de R&D de votre société réalisée dans le cadre d'une collaboration avec des acteurs publics de la recherche ? %

Innovation en 2022 issue de l'activité de R&D de votre société

Innovation de produits

27. En 2022, votre société ou votre groupe ont-ils introduit sur le marché des produits ou des services technologiquement nouveaux ou améliorés, issus de l'activité de R&D de votre société ? oui Non

28. Si oui, combien ?

Innovation de procédés

29. En 2022, votre société ou votre groupe ont-ils mis en œuvre des procédés technologiquement nouveaux ou améliorés, issus de l'activité de R&D de votre société ? oui non

30. Si oui, combien ?

Dépôts de brevets et de marques en 2022 issus de l'activité de R&D de votre société

Dépôt de brevets

31. En 2022, votre activité de R&D a-t-elle donné lieu à des dépôts de brevets réalisés par votre société ou par votre groupe ?.....

oui non

32. Si oui, combien ?

Dépôt de marques

33. En 2022, votre activité de R&D a-t-elle donné lieu à des dépôts de marques réalisés par votre société ou par votre groupe ?.....

oui non

34. Si oui, combien ?

III – Branches de R&D

35. Dans quelle(s) branche(s) d'activité votre société a-t-elle mené des activités de R&D en 2022 ?

Code (NAF rév. 2, 2008)	Libellé de la branche d'activité de R&D

Pour chacune des branches listées, veuillez renseigner le questionnaire de branche associé.

IV – Informations générales sur la branche de R&D

Tous les montants demandés dans ce questionnaire sont en milliers d'euros.

36. Chiffre d'affaires total H.T. de la branche réalisé en 2022.....

HT en milliers d'euros

37. dont à l'exportation

HT en milliers d'euros

38. Effectif total employé par votre société dans cette branche au 31/12/2022

en personnes physiques

V – Répartition de la dépense intérieure de R&D hors taxes engagée par votre société dans la branche de R&D en 2022

Il est demandé de ventiler la dépense intérieure de R&D de 3 façons différentes : par nature de charge, par département géographique, par catégorie de recherche.

Il faut ici considérer l'ensemble des dépenses engagées en 2022 par votre société pour exécuter des travaux internes de R&D (pour son propre compte ou pour le compte d'autrui) dans la branche de R&D.

Tous les montants demandés dans ce questionnaire sont en milliers d'euros.

Répartition de la dépense intérieure de R&D par nature de charges en 2022

Les dépenses courantes de R&D s'entendent hors taxes, hors amortissements, hors achats de logiciels immobilisés, et hors frais de R&D immobilisés portés au compte 203 :

39. Rémunérations et charges sociales/fiscales HT du personnel rémunéré (de la classe 64) directement par votre société pour ses activités de R&D menées dans la branche de R&D (au prorata des ETP recherche hors frais de R&D immobilisés portés au compte 203)		HT en milliers d'euros
40. Autres dépenses courantes de R&D de votre société (<i>fournitures et frais généraux hors amortissements et hors achats de logiciels immobilisés, hors frais de sous-traitance, ainsi que la rémunération des personnes non rémunérées directement par votre entreprise</i>)		HT en milliers d'euros
41. Sous-total des dépenses courantes de R&D	(=39.+ 40.)	HT en milliers d'euros

Les dépenses en capital de R&D avant amortissements :

42. Terrains, constructions ou achat de bâtiments.....		HT en milliers d'euros
43. Instrument ou équipement (<i>matériel et outillage</i>).....		HT en milliers d'euros
44. Achats de logiciels immobilisés		HT en milliers d'euros
45. Frais de R&D immobilisés (portés au compte 203).....		HT en milliers d'euros
46. dont rémunérations du personnel rémunéré directement par votre société pour ses activités de R&D (portées au compte 203)		HT en milliers d'euros
47. Sous-total des dépenses en capital de R&D avant amortissements	(=42.+ 43.+ 44.+ 45.)	HT en milliers d'euros

La dépense intérieure de R&D engagée par votre société :

48. Total des dépenses intérieures de R&D hors amortissements	(=41.+ 47.)	HT en milliers d'euros
--	-------------	------------------------

Répartition de la dépense intérieure de R&D par département pour la branche de R&D en 2022

49. Quel est le montant de votre dépense intérieure de R&D par département ?

Numéro du département	Dépenses courantes de R&D	Dépenses en capital de R&D	DIRD
	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
Total	reporter ici le Total 41. : HT en milliers d'euros	reporter ici le Total 47. : HT en milliers d'euros	reporter ici le Total 48. : HT en milliers d'euros

Répartition de la dépense intérieure de R&D hors taxes engagée par votre société dans la branche de R&D en 2022 par catégorie de recherche

Répartition de la dépense intérieure de R&D hors taxes en 2022 par catégorie de recherche

51. Recherche fondamentale	HT en milliers d'euros
52. Recherche appliquée	HT en milliers d'euros
53. Développement expérimental	HT en milliers d'euros
54. DIRD hors amortissements par catégorie de recherche	(=48.) HT en milliers d'euros

Les amortissements des dépenses en capital de R&D en 2022

50. Quel a été le montant de la dépréciation des immobilisations de R&D sur la période 2022 ?	HT en milliers d'euros
---	------------------------

Estimation de la dépense intérieure de R&D hors taxes de votre société dans la branche de R&D pour 2023

55. Votre société mènera-t-elle des activités de R&D en interne en 2023 ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
56. A combien estimez-vous la dépense intérieure de R&D hors taxes de votre société en 2023 ?	HT en milliers d'euros

Personnels employés aux activités de R&D en personnes physiques (PP)

Dans cette partie, il s'agit de comptabiliser l'ensemble des personnels présents dans votre société au 31/12/2022 et qui ont consacré une partie de leur temps à des travaux de R&D menés par votre société en interne au cours de l'année 2022. Il vous est demandé ici d'exprimer les effectifs en personnes physiques (PP).

Personnel de R&D rémunéré directement par votre société

58. Des personnels rémunérés directement par votre société et ayant consacré une partie de leurs temps à des travaux de R&D menés par votre société en interne au cours de l'année 2022 sont-ils toujours présents dans votre société au 31/12/2022?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	oui		non
59. Quelle est la répartition au 31/12/2022 de ce personnel de R&D selon sa fonction au sein de la R&D et son sexe, en personne physique (PP) ?			
	Hommes	Femmes	Total
Ensemble du personnel de R&D présent dans votre société au 31/12/2022 et rémunéré directement par votre société	<input type="text"/> en personnes physiques	<input type="text"/> en personnes physiques	<input type="text"/> en personnes physiques
- Chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants)	<input type="text"/> en personnes physiques	<input type="text"/> en personnes physiques	<input type="text"/> en personnes physiques
- Techniciens de R&D	<input type="text"/> En personnes physiques	<input type="text"/> En personnes physiques	<input type="text"/> En personnes physiques
- Personnel support de R&D (ouvriers, administratifs)	<input type="text"/> En personnes physiques	<input type="text"/> En personnes physiques	<input type="text"/> En personnes physiques

Personnel de R&D non rémunéré directement par votre société

Dans cette partie, il s'agit de comptabiliser l'ensemble des personnels présents dans votre société au 31/12/2022 et qui ne sont pas rémunérés directement (prestataires, mises à disposition, ...) par votre société

60. Des personnels non rémunérés directement par votre société et ayant consacré une partie de leurs temps à des travaux de R&D menés par votre société en interne au cours de l'année 2022 sont-ils toujours présents dans votre société au 31/12/2022?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	oui		non
61. Quelle est la répartition au 31/12/2022 de ce personnel de R&D selon sa fonction au sein de la R&D et son sexe, en personne physique (PP) ?			
	Hommes	Femmes	Total
Ensemble du personnel de R&D présent dans votre société au 31/12/2022 et non rémunéré directement par votre société	<input type="text"/> en personnes physiques	<input type="text"/> en personnes physiques	<input type="text"/> en personnes physiques
- Chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants)	<input type="text"/> en personnes physiques	<input type="text"/> en personnes physiques	<input type="text"/> en personnes physiques
- Techniciens de R&D	<input type="text"/> En personnes physiques	<input type="text"/> En personnes physiques	<input type="text"/> En personnes physiques
- Personnel support de R&D (ouvriers, administratifs)	<input type="text"/> En personnes physiques	<input type="text"/> En personnes physiques	<input type="text"/> En personnes physiques

VII - Dépenses de sous-traitance de R&D (achat de prestation de services) engagées par votre société dans la branche de R&D en 2022

Il s'agit ici d'indiquer toutes les dépenses engagées par votre société en 2022 pour financer des travaux de R&D réalisés en dehors de ses locaux (comptes 604 et 611) dans la branche d'activité.

Tous les montants demandés dans ce questionnaire sont en milliers d'euros.

Sous-traitance de R&D

62. Votre société a-t-elle engagé des dépenses pour financer la sous-traitance de travaux de R&D en dehors de ses locaux dans la branche d'activité en 2022 ? oui non

Dépenses de sous-traitance hors taxes engagées par votre société en 2022 pour des travaux de R&D réalisés par l'Etat :

Dans cette partie, il s'agit d'indiquer toutes les dépenses engagées par votre société en 2022 pour financer des travaux de R&D réalisés dans un établissement public dans la branche d'activité.

	Dépenses de sous-traitance de R&D	dont financées par des contrats publics
63. Etablissements d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, CHU, CLCC,...)	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
64. CEA civil (hors Direction des applications militaires).....	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
65. Cnes	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
66. CNRS.....	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
67. Onera	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
68. Autres organismes publics (Inra, Inria,...)	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros

Dépenses de sous-traitance hors taxes engagées par votre société en 2022 pour des travaux de R&D réalisés pour son compte par des associations (hors « centres techniques professionnels ») :

Dans cette partie, il s'agit d'indiquer toutes les dépenses engagées par votre société en 2022 pour financer des travaux de R&D réalisés dans des associations dans la branche d'activité.

69. Associations (fondations et associations loi 1901 autres que les « centres techniques professionnels »).....

	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
--	------------------------	------------------------

Dépenses de sous-traitance hors taxes engagées par votre société en 2022 pour des travaux de R&D réalisés pour son compte par d'autres sociétés implantées en France taxes :

Dans cette partie, il s'agit d'indiquer toutes les dépenses engagées par votre société en 2022 pour financer des travaux de R&D réalisés dans d'autres entreprises implantées en France dans la branche d'activité.

70. Sociétés implantées en France appartenant au même groupe	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
71. Sociétés implantées en France n'appartenant pas au même groupe	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
72. « Centres techniques professionnels » (hors cotisations forfaitaires qui leur sont versées)	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros

Dépenses de sous-traitance hors taxes engagées par votre société en 2022 pour des travaux de R&D réalisés pour son compte par des entités implantées à l'étranger :

Dans cette partie, il s'agit d'indiquer toutes les dépenses engagées par votre société en 2022 pour financer des travaux de R&D réalisés par des entités implantées à l'étranger dans la branche d'activité.

73. Sociétés appartenant au même groupe implantées en Union européenne	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
74. Sociétés appartenant au même groupe implantées hors de l'Union européenne	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
75. Sociétés n'appartenant pas au même groupe implantées en Union européenne	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
76. Sociétés n'appartenant pas au même groupe implantées hors de l'Union européenne	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
77. Organismes internationaux	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
78. Organismes nationaux étrangers (y compris les laboratoires publics de recherche étrangers)	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros

Dépenses de sous-traitance hors taxes engagées par votre société dans la branche de R&D en 2022 :

79. Total des dépenses de sous traitance hors taxes de R&D en 2022 (=63+...+78)	HT en milliers d'euros	HT en milliers d'euros
---	------------------------	------------------------

Sous-traitance estimée pour l'année 2023

80. Votre société engagera-t-elle des dépenses pour financer l'exécution de travaux de R&D en dehors de ses locaux dans la branche de R&D en 2023 ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
81. A combien estimez-vous les dépenses de sous-traitance hors taxes de votre société en 2023 ?	HT en milliers d'euros	

VIII - Ressources externes directes effectives sur fonds publics hors taxes consacrées par votre société en 2022 à des activités de R&D dans la branche

Les créances relatives au crédit d'impôt recherche (CIR) et les exonérations relatives au dispositif « jeunes entreprises innovantes (JEI) » sont des ressources externes indirectes et ne sont donc pas à en prendre en compte ici.

On s'intéresse ici aux financements utilisés en 2022, pour financer vos activités de R&D, internes ou externes.

Tous les montants demandés dans ce questionnaire sont en milliers d'euros.

Ressources externes sur fonds publics de votre société

82. Votre société a-t-elle utilisé des ressources externes directes sur fonds publics pour financer ses activités de R&D, internes ou externes, dans la branche ?

oui non

Ressources externes en 2022 en provenance du ministère de la recherche

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

	Ressource externe directe
83. Subventions Cifre gérées par l'ANRT.....	HT en milliers d'euros
84. Autres que les subventions Cifre gérées par l'ANRT ?	HT en milliers d'euros

Ressources externes directes hors taxes en provenance d'organismes publics en 2022

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

85. ANR.....	HT en milliers d'euros
86. Bpifrance (y compris PMII et ISI).....	HT en milliers d'euros
87. dont avances remboursables et PTZI	HT en milliers d'euros
88. ADEME	HT en milliers d'euros
89. CEA civil (hors direction des applications militaires).....	HT en milliers d'euros
90. IRSN	HT en milliers d'euros
91. Cnes	HT en milliers d'euros
92. CNRS	HT en milliers d'euros
93. Andra	HT en milliers d'euros
94. FUI dédié aux pôles de compétitivité	HT en milliers d'euros

Ressources externes directes effectives hors taxes en provenance d'établissements d'enseignement supérieur (y compris les CHU et les CLCC) en 2022

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

95. Universités et grandes écoles sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	HT en milliers d'euros
96. Centres hospitaliers (CHU, CLCC).....	HT en milliers d'euros
97. Autres établissements d'enseignement supérieur.....	HT en milliers d'euros

Ressources externes directes effectives hors taxes en provenance du ministère en charge de l'industrie en 2022

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

98. Services des technologies et de la société de l'information.....

HT en milliers d'euros

99. dont avances remboursables.....

HT en milliers d'euros

100. Autres services du ministère en charge de l'industrie.....

HT en milliers d'euros

101. dont avances remboursables.....

HT en milliers d'euros

Ressources externes directes effectives hors taxes en provenance du ministère en charge de la Défense en 2022

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

102. DGA

HT en milliers d'euros

103. CEA militaire (direction des applications militaires)

HT en milliers d'euros

104. Autres, préciser : [.....

HT en milliers d'euros

Ressources externes directes effectives hors taxes en provenance du ministère de la Transition écologique et solidaire en 2022

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

DGAC/SDC (sous-direction de la construction aéronautique de la direction du transport aérien)

105. Avances remboursables de la DGAC/SDC

HT en milliers d'euros

106 Subventions de la DGAC/SDC

HT en milliers d'euros

107. Autres, préciser : [.....

HT en milliers d'euros

Ressources externes directes effectives hors taxes en provenance des régions et autres collectivités locales en 2022

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

108. Régions et autres collectivités locales

HT en milliers d'euros

Ressources externes directes effectives hors taxes en provenance des associations (hors « centres techniques professionnels ») en 2022

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

109. Associations (fondations et associations loi 1901 autres que les « centres techniques professionnels »)

HT en milliers d'euros

Ressources externes directes effectives hors taxes en provenance d'autres entités « publiques » en 2022

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

Quelles sont ces entités et les montants des ressources directes correspondants ?

	Entité « publique »	Ressource externe directe
110.		HT en milliers d'euros
111.		HT en milliers d'euros
112.		HT en milliers d'euros
113.		HT en milliers d'euros

Total des ressources externes directes effectives sur fond publics hors taxes consacrées par votre société en 2022 à des activités de R&D dans la branche :

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

114. Total des ressources externes sur fonds publics en 2022 (=82+...+113-87-99-101)	HT en milliers d'euros	
--	------------------------	--

Montant des avances remboursées par la société

115. Votre société a-t-elle remboursé des avances (provenant de la SPAE, de Bpifrance, du ministère chargé de l'industrie, de collectivités territoriales, ...) en 2022 ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
116. Quel est le montant de ces avances remboursées en 2022 ?	HT en milliers d'euros	

IX - Ressources externes directes effectives, autres que celles sur fonds publics, hors taxes consacrées par votre société en 2022 à des activités de R&D dans la branche

Tous les montants demandés dans ce questionnaire sont en milliers d'euros.

117. Votre société a-t-elle utilisé des ressources externes directes effectives, autres que celles sur fonds publics, pour financer ses activités de R&D, internes ou externes, dans la branche ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
---	------------------------------	------------------------------

Ressources externes directes effectives hors taxes en provenance d'autres sociétés implantées en France consacrées par votre société en 2022 à des activités de R&D :

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

	Ressources externes directes
118. Sociétés implantées en France appartenant au même groupe pour des contrats spécifiques de recherche	HT en milliers d'euros
119. Sociétés implantées en France appartenant au même groupe hors contrats spécifiques de recherche	HT en milliers d'euros
120. Sociétés implantées en France n'appartenant pas au même groupe	HT en milliers d'euros
121. « Centres techniques professionnels ».....	HT en milliers d'euros

Ressources externes directes effectives hors taxes en provenance d'entités implantées à l'étranger consacrées par votre société en 2022 à des activités de R&D :

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

122. L'Union européenne (PCRD, Horizon 2020, FEDER, ...)	HT en milliers d'euros
123. Organismes internationaux.....	HT en milliers d'euros
124. Organismes nationaux étrangers (y compris les laboratoires publics de recherche étrangers)	HT en milliers d'euros
125. Sociétés implantées à l'étranger appartenant au même groupe pour des contrats spécifiques de recherche	HT en milliers d'euros
126. Sociétés implantées à l'étranger appartenant au même groupe hors contrats spécifiques de recherche	HT en milliers d'euros
127. Sociétés implantées à l'étranger n'appartenant pas au même groupe	HT en milliers d'euros
Autres entités implantées à l'étranger :	
128. Entité « à l'étranger »	HT en milliers d'euros
129.	HT en milliers d'euros
130.	HT en milliers d'euros
131.	HT en milliers d'euros

Total des ressources externes directes effectives, autres que celles sur fonds publics, hors taxes consacrées par votre société en 2022 à des activités de R&D dans la branche :

Les ressources doivent être déclarées hors taxes (HT).

132. Total des ressources externes directes effectives autres que celles sur fonds publics en 2022	HT en milliers d'euros
(=118.+...+131.)	

X - Autofinancement :

Le montant demandé dans ce questionnaire est en milliers d'euros.

133. Montant de l'autofinancement des dépenses de R&D (intérieure et extérieure)	HT en milliers d'euros
(=48. + 79. - 114. - 132)	
Dépenses intérieures R&D + Dépenses de sous-traitance R&D – Ressources.	

134. Si votre autofinancement est négatif, merci de nous donner des éléments d'explication

.....

.....

.....

.....

.....



Afin de mesurer la charge pesant sur les entreprises, veuillez indiquer approximativement le temps pris pour répondre à ce questionnaire (collecte des informations et remplissage du questionnaire) : heure(s) minute(s)

Merci pour votre collaboration

Enquête R&D – Notice explicative du questionnaire Entreprises

1 – Identification de votre société

On s'intéresse ici aux informations générales concernant votre société (Raison sociale, SIREN, ...), puis à la nature de vos travaux de R&D (grands domaines de recherche, technologies utilisées, ...). Si vous n'avez pas effectué de travaux de R&D en 2022, merci de compléter le questionnaire jusqu'à la deuxième page de ce dernier uniquement.	
R&D	La R&D englobe les travaux systématiques et de création entrepris en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société, et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles.
Biotechnologies	La biotechnologie est un domaine qui recouvre l'ensemble des technologies et applications ayant recours à l'utilisation ou à la modification de matériaux vivants dans un objectif de recherche scientifique pour accroître les connaissances humaines, ou dans un objectif commercial afin de créer un produit ou service.
Nanotechnologies	Les nanotechnologies sont un ensemble de technologies permettant de manipuler, d'étudier ou d'exploiter des structures et systèmes de très petite taille (le plus souvent moins de 100 nanomètres).
Nouveaux matériaux	Recherche sur des matériaux nouveaux pour le marché ou pour votre société.
Intelligence artificielle	L'intelligence artificielle fait référence aux systèmes utilisant des technologies comme la fouille de textes (text mining), la vision par ordinateur, la reconnaissance automatique de la parole, la génération automatique de texte, l'apprentissage automatique, le deep learning. L'intelligence artificielle rassemble et utilise des données pour prédire, recommander ou décider, avec des niveaux d'autonomie variés, la meilleure action pour aboutir à des résultats spécifiques.
Protection de l'environnement	La protection de l'air ambiant et du climat, la protection de l'eau, la gestion des déchets, la protection des sols et des eaux souterraines, la réduction du bruit et des vibrations, la protection des espèces et des habitats et la protection contre les rayonnements. En sont exclues les activités qui ont trait à la gestion des ressources naturelles.
Lutte contre le réchauffement climatique	Décarbonation des processus de production et des industries, réduction des émissions de gaz à effet de serre.
Gestion des ressources naturelles	Les énergies renouvelables, les économies d'énergie et de minéraux, les économies de bois et d'autres ressources biologiques, etc...
Sciences humaines et sociales	L'économie, la gestion, l'organisation du travail, les modélisations marketing...
Défense	La défense nationale
Innovation	<ul style="list-style-type: none"> - L'innovation technologique en produits/services : la R&D permet, d'un point de vue technologique, l'amélioration d'un produit déjà existant ou la création d'un nouveau produit. Si votre entreprise appartient à un groupe, la recherche de votre entreprise peut être utilisée par une autre entreprise du groupe pour innover. - L'innovation technologique en procédés : comme ci-dessus mais porte sur les procédés de production mis en œuvre dans votre entreprise ou son groupe.
Brevet	On compte le nombre de brevets déposés au cours de l'exercice, par votre entreprise ou par son groupe, qui sont directement issus des travaux de R&D réalisés par votre entreprise. Un même brevet peut faire l'objet de plusieurs dépôts (Institut national de la propriété industrielle, Office européen des brevets, United States patent and trademark office,...), il sera alors comptabilisé une seule fois.
2 – Branches de R&D	
Dans cette partie, il faut renseigner les branches dans lesquelles votre société a effectué des travaux de R&D en 2022. Vous pouvez déclarer au maximum trois branches différentes.	
3 – Informations générales sur la branche	
Dans cette partie, il faut renseigner les informations principales de la branche de recherche déclarée en partie 2, notamment le chiffre d'affaires, le chiffre d'affaires à l'exportation et les effectifs en personnes physiques.	
Effectif	Il s'agit ici de l'effectif total de la branche de recherche en personnes physiques au 31/12, qu'il soit affecté à des tâches de R&D ou non.
4 – Dépenses intérieures de R&D (DIRD)	
Dans cette partie, il faut renseigner les dépenses intérieures de R&D de la branche de recherche déclarée en partie 2 selon trois ventilations différentes : selon sa nature de charge, selon la catégorie de recherche, et enfin selon les départements géographiques.	
DIRD	Les dépenses intérieures de R&D correspondent à la somme des rémunérations et charges, des autres dépenses courantes et des dépenses en capital.
Rémunérations et charges	Elles comprennent l'ensemble des salaires et traitements des effectifs de R&D ainsi que la totalité des charges (sociales et fiscales) qui leur sont liées. Les coûts salariaux des catégories de personnel qui ne sont pas considérés comme faisant partie des effectifs de R&D (personnel de sécurité et d'entretien, par exemple) doivent être exclus de cette rubrique et comptabilisés avec les autres dépenses courantes.
Autres dépenses courantes	Elles prennent en compte les autres dépenses (hors taxes) liées à la réalisation des travaux internes de R&D en dehors des dépenses en capital. Il s'agit d'achats de petit matériel et outillage (hors achat de logiciels), de matières premières, de produits consommables, ainsi que des frais administratifs et des dépenses supportées au titre des services, y compris les honoraires pour essais et études et les coûts liés aux personnels extérieurs à l'entreprise (comptes 621 et 622). Elles s'entendent hors amortissements, c'est-à-dire hors provisions ou imputations liées à l'usure du capital.

Dépenses en capital avant amortissement	Elles correspondent aux dépenses annuelles brutes hors taxes relatives à l'acquisition d'éléments du capital fixe utilisés pour les activités de R&D menées par l'entreprise, sans déduction quelconque liée à l'amortissement. Selon le plan comptable, il s'agit donc des nouveaux actifs immobilisés dans l'année pour les activités de R&D. Elles comprennent : <ul style="list-style-type: none"> - Les achats de terrains, les dépenses engagées pour la construction ou l'achat de bâtiments, y compris les dépenses occasionnées par d'importants travaux d'amélioration, de modification ou de réparation ; - Les achats d'instruments et équipements (gros matériel ou équipement lourd utilisé pour les travaux de R&D) ; - Les achats de logiciels immobilisés ; - Les frais de recherche et de développement immobilisés portés au compte 203 (les frais de R&D immobilisés au titre de l'exercice et n'apparaissant pas dans la rubrique des dépenses courantes sont portées ici - norme IAS 38 sur l'immobilisation des frais de R&D).
Amortissement des dépenses en capital	Il s'agit ici des dotations aux amortissements ou dépréciation des immobilisations sur l'année en cours.
Recherche fondamentale	La recherche fondamentale consiste en des travaux de recherche expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière.
Recherche appliquée	La recherche appliquée consiste en des travaux de recherche originaux entrepris en vue d'acquérir de nouvelles connaissances et dirigés principalement vers un but ou un objectif pratique déterminé.
Développement expérimental	Le développement expérimental consiste en des travaux systématiques – fondés sur les connaissances tirées de la recherche et l'expérience pratique et produisant de nouvelles connaissances techniques – visant à déboucher sur de nouveaux produits ou procédés ou à améliorer les produits ou procédés existants.
5 – Effectifs de R&D	
Dans cette partie, on s'intéresse aux effectifs de R&D de la branche de recherche déclarée en partie 2 selon les fonctions qu'ils exercent, en personnes physiques et en Equivalent Temps Plein (ETP).	
ETP consacré à la R&D	Les ETP consacrés à la recherche doivent être calculés au prorata du temps consacré aux activités de R&D dans l'année. Par exemple, pour 3 chercheurs à mi-temps sur l'année et à 80 % sur des projets de R&D, on a : $ETP_{tot} = 3.00 \times 0.50 \times 0.80 = 1.2 ETP$
Chercheurs et Ingénieurs de R&D	Les chercheurs et ingénieurs de R&D sont les scientifiques et les ingénieurs travaillant à la conception ou à la création de connaissances. Ils mènent des recherches et améliorent ou développent des concepts, théories, modèles, instruments techniques, logiciels ou méthodes opérationnelles. Y sont compris aussi : les doctorants (dont les bénéficiaires d'une convention Cifre), les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.
Techniciens	Les techniciens sont les personnels d'exécution placés auprès des chercheurs pour assurer le soutien technique des travaux de R&D. Ces personnels se distinguent des chercheurs dans la mesure où il n'entre pas dans leurs fonctions de définir ou d'orienter les travaux de recherche, mais plutôt d'en assurer le support logistique.
Ouvriers	Il s'agit ici des personnels ouvriers spécifiquement affectés aux travaux de R&D.
Administratifs	Les administratifs sont les personnels, cadres ou non cadres, affectés aux tâches administratives liées aux travaux de recherche.
Personnel support	Le personnel support de R&D comprend les ouvriers et les administratifs.
Personnes physiques	Il s'agit du nombre d'agents présents dans la branche de recherche au 31/12, quelle que soit leur quotité de travail et leur période d'activité sur l'année.
Rémunération directe / indirecte	Sur l'ensemble des effectifs travaillant sur les activités de R&D, une partie du personnel R&D peut participer à des travaux de recherche mais être rémunéré par une autre entité (mises à disposition de chercheurs, prestataires, etc.), ils sont alors non directement rémunérés.
6 – Dépenses de sous-traitance de R&D	
Dans cette partie, il faut renseigner les dépenses extérieures de R&D de la branche de recherche, c'est-à-dire, les sous-traitances et les collaborations de travaux de R&D ventilées selon plusieurs secteurs.	
Dépenses de sous-traitance de R&D	Les dépenses de sous-traitance ou dépenses extérieures hors taxes de R&D correspondent aux sous-traitances et collaborations de travaux de R&D (comptes 604 et 611). Il s'agit des dépenses hors taxes de programmes complets ou partiels de R&D exécutés par un tiers, pour le compte de votre société, à l'exclusion des commandes de fournitures ou de simples prestations de service liées aux travaux de R&D effectués par votre société et prises en compte au titre des dépenses intérieures. Les dépenses extérieures de R&D en direction des centres techniques et des organismes professionnels s'entendent hors cotisations forfaitaires qui leur sont versées.
Dépenses de sous-traitance de R&D financées par contrats publics	Dépenses de sous-traitance (voir plus haut), spécifiquement associées aux travaux de R&D qui relèvent d'un contrat public remonté par votre société.
7 – Ressources	
Dans cette partie, on s'intéresse aux ressources perçues par la branche de recherche (contrats, subventions, avances,...) ventilées selon plusieurs secteurs (Etat, Enseignement Supérieur, Entreprises, Union Européenne,...)	
Ressources	Elles regroupent les fonds reçus au titre de contrats, les subventions et les avances sur des programmes spécifiques de R&D, ainsi que les crédits incitatifs publics (à l'exception des aides fiscales dédiées à l'innovation comme le crédit d'impôt recherche, ou les aides aux jeunes entreprises innovantes). L'autofinancement de l'entreprise ne doit pas y figurer.